

Des Micro-doses de Sucres pour traiter moins ?

1 Historique

Efficacité des sucres simples dans la lutte contre des insectes ravageurs d'arbres fruitiers déjà démontré dans plusieurs pays.

➤ **Réduction de 50% des dégâts!**

Résultats intéressants également observés sur des champignons cryptogamiques (oïdium, botrytis) en maraîchage.



2 Efficacité sur la Vigne ?

En conditions semi-contrôlées : Plantes en pots sous serre

Diminution de 75% des doses cuivre en combinaison avec du fructose

Des effets positifs du saccharose en application précoce contre la cicadelle de la vigne (*Scaphoïdeus titanus*).



Mildiou → Un des parasites les plus agressifs du vignoble du Val de Loire

Est-ce que ça marche vraiment sur la vigne?

3 Concept & Mode d'action

Pulvériser la vigne avec un sucre simple (fructose) à une très faible dose (10g/ha) plusieurs fois pendant le cycle de production.

Le fructose pénètre par les stomates des feuilles.

Il provoque: Un changement de la physiologie de la feuille

Modification du comportement de certains ravageurs.



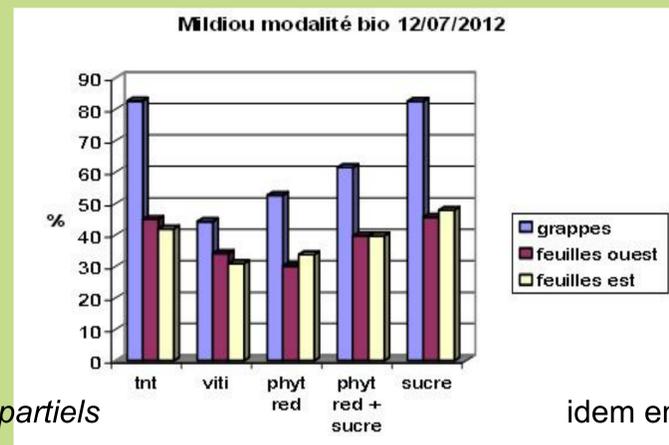
Signal de résistance activant le système immunitaire de la plante qui sera ainsi prête à se défendre avant la prochaine infection.



Effet SDP (Stimulation de Défenses de la Plante) Semblable à la "Vaccination".



5 Resultats & Conclusion



Résultats partiels

idem en 2013...

2012 en pression parasitaire très élevée

Le fructose semble inefficace contre le mildiou sur Côt

Aucune différence liée au traitement dans l'implantation des cicadelles.

Essais semblables réalisés sur Gamay (en Savoie) en 2012 et 2013

Résultats contraires en pression parasitaire faible ou moyenne sur Gamay.

De nouvelles recherches sur vigne en pot sous serre ont également mis en évidence un effet cépage influant sur la réceptivité des feuilles au fructose.

En 2014 :

Les essais seront réalisés sur Gamay pour vérifier les résultats obtenus en Savoie.

4 Experimentation au champ 2012/2013

Parcelle de Côt

Démarrage des traitements au sucre

10 jours avant les premières contaminations présumées

Traitement systématique tous les 7 jours selon les modalités:

Modalités:

TNT (Témoin Non Traité)	Fructose seul (10 g/ha)
Fongicide réduit (50% de dose homologuée)	Fructose (10 g/ha) + Fongicide réduit

Fongicide conventionnel: Métirame zinc (Polyram).

